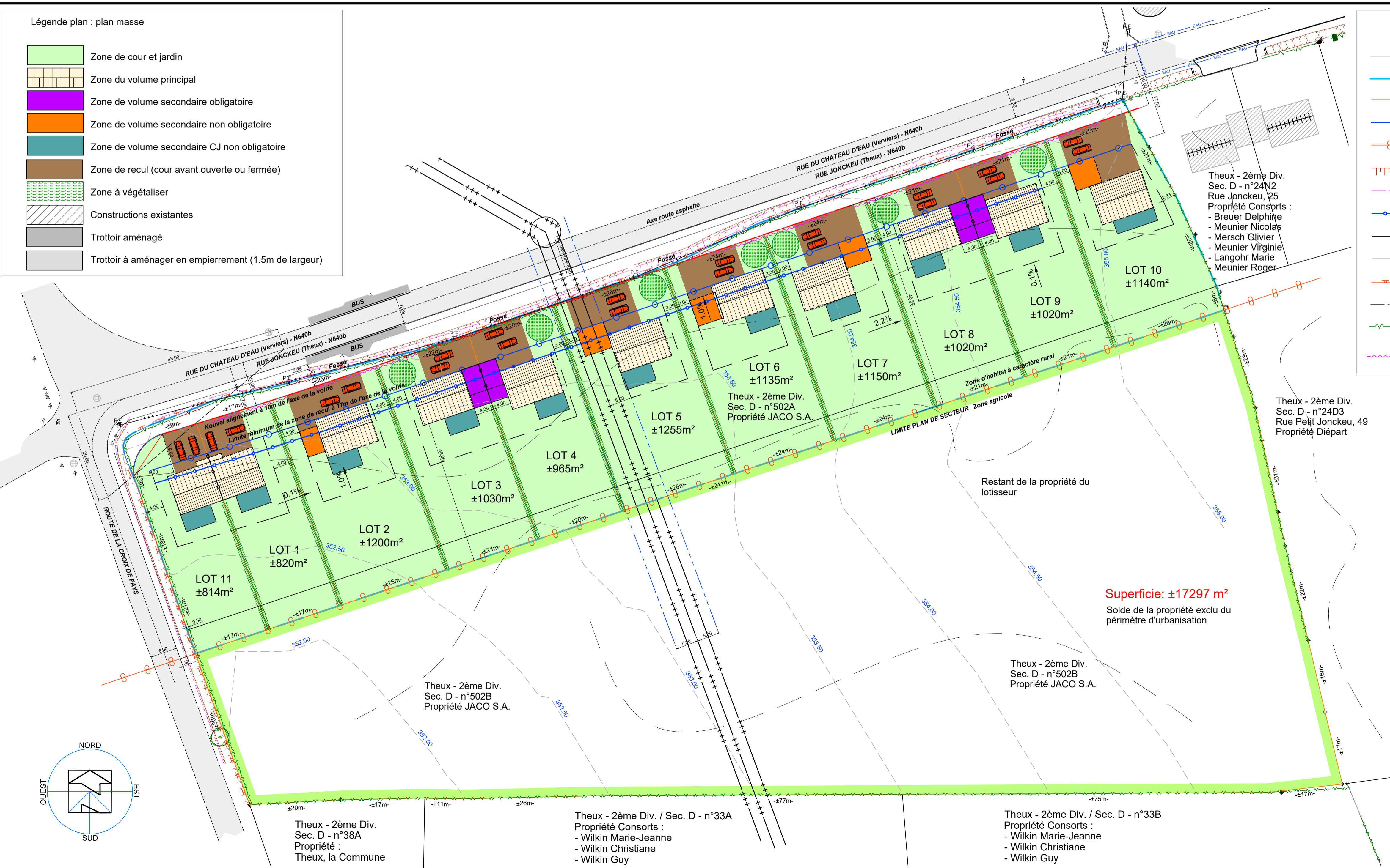


Légende plan : plan masse

- Zone de cour et jardin
- Zone du volume principal
- Zone de volume secondaire obligatoire
- Zone de volume secondaire non obligatoire
- Zone de volume secondaire CJ non obligatoire
- Zone de recul (cour avant ouverte ou fermée)
- Zone à végétaliser
- Constructions existantes
- Trottoir aménagé
- Trottoir à aménager en empiérement (1.5m de largeur)

Légende plan : plan masse

- Ligne haute tension
- Périmètre de la zone lotie
- Limite de division des parcelles (donné à titre indicatif)
- Front de bâtisse minimum partiel ou par volume secondaire
- Limite de la zone HABITAT / AGRICOLE
- Crête talus
- Pied talus
- Ligne délimitant la zone de front de bâtisse maximum
- Mitoyen obligatoire
- Limite cadastrale
- Limite à rue
- Nouvel alignement proposé
- Haie existante
- Haie à planter par les acquéreurs à 50cm en retrait du nouvel alignement, Règles d'ouvertures : 2x3m pour lots mitoyens et 1x6m pour lots isolés



Commune de THEUX / 2ème division POLLEUR
SECTION D - n°502A et 502B

Objet du Plan :
PLAN MASSE

Projet d'urbanisation pour plusieurs parcelles à bâtir sur un bien sis rue Jonckeu à Polleur.

Appartenant à la s.a. JACO

Mme Caroline JACO,
pour la s.a. JACO

Remarque:

(signature)

Bureau d'études :
SPRL Dupont géomètre & Cie
Géomètre Expert Immobilier U.B.G. n°2537
Inscrit au Conseil Fédéral sous : GEO 040742
Signature :

Date : le 8 novembre 2023
Code info : jaco
N° dossier : 2030 pl lots 2vD
N° plan : p3vD PM **3**
ECHELLE : 1/500ème
Format : A1

Lotissements, Mesurages, Etats des lieux, Expertises.
Rue de Mons-Lez-Liège, 67 à 4400 FLEMALLE
Tél : 04/225.99.22 - Fax : 04/234.20.62 - Gsm : 0475/86.08.08